

Charte à respecter pour l'utilisation du domaine « @it-gs.be »

La présente charte est rédigée à l'attention des utilisateurs du domaine « @it-gs.be ». Elle s'applique à toutes les personnes ayant accès à ce domaine, c.-à-d. tous les membres du personnel et tous les élèves de l'Institut Technique Gembloux-Suarlée. L'activation, dès la première connexion, valide l'acceptation par l'utilisateur de la présente charte. Les comptes « @it-gs.be » sont hébergés dans le cloud de Google et sujets aux conditions d'utilisation fixées par Google.

1. **Ressource disponible** : Sans obligation, un compte personnel sécurisé « *Google for Education* » est offert à tous les membres du personnel et tous les élèves de l'Institut Technique Gembloux-Suarlée. Ce compte est fermé dès lors que l'utilisateur n'a plus de lien avec l'établissement. Ce compte donne notamment accès à : Des outils collaboratifs de productivité et de publication - Une messagerie - Un espace de stockage personnel et partagé. Ce service est proposé gratuitement par « *Google for Education* ». Les données sont interoperables et portables.
2. **Conditions d'accès** : Chaque utilisateur se voit attribuer un nom d'utilisateur (adresse e-mail) et un mot de passe, qui lui permettront de se connecter au domaine « @it-gs.be ». Cet identifiant et ce mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Le mot de passe fourni à l'élève doit être conservé en lieu sûr et, pour les élèves mineurs, être connu des parents ou du responsable légal. Chaque utilisateur est responsable de l'usage qui en est fait : la communication à des tiers de ces informations engage son entière responsabilité. Le mot de passe de l'utilisateur est soumis à des contraintes minimales de complexité afin qu'il ne puisse pas être découvert par un tiers, tout en restant simple à retenir. Aussi, il devra comporter 8 caractères au minimum.
3. **Respect des règles de la déontologie informatique**
 - 3.1. **Engagement de Google** : Google s'engage à créer des produits facilitant la protection de la vie privée des élèves et des enseignants. Google prend la sécurité au sérieux et met en place des mesures de protection et des règles de confidentialité ultra-avancées. Pour découvrir comment Google assure à l'établissement que les utilisateurs sont protégés, consultez sur internet le « *Centre de confidentialité et de sécurité de Google for Education* » (<https://edu.google.com>)
 - 3.2. **Engagement de l'établissement** : l'établissement s'engage à respecter la législation en vigueur (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété intellectuelle). L'établissement s'efforce de maintenir le Service accessible en permanence, mais peut interrompre l'accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions pour l'utilisateur. Il tiendra dans la mesure du possible les utilisateurs informés de ces interruptions. Sauf pour arbitrer un litige, l'établissement n'exerce aucune surveillance sur les messages envoyés et reçus dans le cadre de la messagerie électronique sur internet. Il ne pourra, de ce fait, être tenu pour responsable des messages échangés.
 - 3.3. **Engagement de l'utilisateur** : l'utilisateur s'engage à n'utiliser le service, et notamment les listes d'adresses, que pour un objectif pédagogique et éducatif en lien avec l'établissement. Les courriels envoyés engagent l'émetteur et ils peuvent constituer une preuve en cas de litige. L'utilisateur accepte un contrôle a posteriori de l'utilisation de sa messagerie, qui pourra porter sur des indications générales (fréquence, volume, taille des messages, format des pièces jointes) et, si nécessaire, sur le contenu des messages échangés. L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété intellectuelle). Il s'interdit, à l'occasion du service proposé par l'établissement, de faire de la publicité sur des produits ou services du commerce. L'utilisateur s'engage à ne pas perturber volontairement le fonctionnement du service, notamment à ne pas :
 - Masquer sa propre identité ou s'approprier le mot de passe du compte d'autrui.
 - Altérer les données ou accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs sans leur autorisation.
 - Porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, images ou textes provocants.L'utilisateur s'engage à informer l'établissement de toute perte, anomalie ou tentative de violation de ses codes d'accès personnels. Il accepte que l'établissement dispose des informations nécessaires pour faire fonctionner le domaine « @it-gs.be » et prenne toutes les mesures urgentes pour stopper la perturbation éventuelle de ses services, y compris en stopper l'accès en cas d'utilisation excessive ou non conforme à son objectif pédagogique et éducatif.
 - 3.4. **La propriété intellectuelle** : dans le cadre du respect de la propriété intellectuelle, l'utilisateur ne doit pas :
 - Télécharger, extraire ou mettre à disposition des œuvres protégées (œuvres audio, films ...)
 - Copier intégralement ou en partie des documents, œuvres ou logiciels si la loi sur le droit de reproduction ne l'autorise pas. Tous les documents mis à disposition sur « @it-gs.be » par l'établissement sont la propriété de l'établissement. La diffusion de ces documents par les utilisateurs sur un autre service que « @it-gs.be » est formellement interdite.

4. Foire aux questions

Ce compte me donne-t-il accès au bulletin, au relevé des absences, aux courriers de l'école ?

Non, car le domaine « **@it-gs.be** » est indépendant de la plateforme « **Ecole en ligne** ».

Puis-je me servir de ce compte comme espace de stockage ?

Vous disposez d'un espace de stockage confortable sur le domaine. Cependant, ce stockage doit être raisonné. Ne pas y déposer des documents personnels et confidentiels. Ne pas télécharger des logiciels, des vidéos, des photos, des musiques pour un usage privé. Nous vous rappelons que le compte est fermé automatiquement dès lors que l'utilisateur n'a plus de lien avec l'établissement.

Puis-je me servir de cette adresse mail comme adresse personnelle ?

Les mails à caractère personnel sont interdits. Pour cela, il faut utiliser une messagerie personnelle différente. Les adresses du domaine sont paramétrées pour ne communiquer qu'entre elles. De plus, il est interdit d'utiliser cette adresse pour se connecter à des sites de loisirs ou des sites commerciaux. Cette adresse ne doit pas être utilisée pour s'inscrire à des sites externes non indiqués par un enseignant.

Que faire en cas de perte de mes identifiants ? En cas de perte de vos identifiants, merci de contacter l'administrateur de domaine de l'établissement à l'adresse olivier.kuntz@it-gs.be

Qui peut avoir un compte ? Qui est responsable du compte ?

Les compte « **@it-gs.be** » sont exclusivement réservés aux membres du personnel et aux élèves de l'ITGS. Chacun est responsable de son compte. Pour les élèves mineurs, c'est la/les personne(s) investie(s) de l'autorité parentale qui est/sont responsable(s).

Qu'entend-t-on par ne pas porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, images ou textes provocants ?

Les utilisateurs sont responsables de ce qu'ils écrivent. Ne pas publier ou diffuser des propos grossiers, diffamatoires, calomnieux, injurieux ou dénigrants qui que ce soit. Ne pas faire de la propagande politique, religieuse ou raciale. Ne pas diffuser des documents (textes, vidéos, images et sons) à caractère pornographique, incitant à la violence, ou faisant l'apologie des drogues, de l'alcool ou de crimes.

Que se passe-t-il en cas de non-respect de la charte d'utilisation du domaine « @it-gs.be » ?

En cas de plainte, d'utilisation non conforme aux règles... l'établissement est susceptible d'accéder au contenu de l'ensemble des comptes sans prévenir les utilisateurs. Tout abus dans l'utilisation du compte pourra être sanctionné, d'où la nécessité de bien garder le mot de passe secret.

En brefs, quelles sont les principales règles d'utilisation à respecter ?

1. Lorsqu'un utilisateur veut accéder à sa session personnelle depuis un ordinateur ou n'importe quelle interface connectée, il doit dans un premier temps effectuer une procédure d'identification et d'authentification. Pour des raisons évidentes de sécurité, **l'identifiant et le mot de passe doivent rester strictement confidentiels**. Pour les élèves mineurs, l'identifiant et le mot de passe doivent être connus des parents ou du responsable légal.
2. Utiliser votre compte uniquement dans le cadre scolaire : le compte ***"Google for Education"*** doit servir exclusivement à un usage en lien avec le travail scolaire de l'établissement.
3. Les documents mis à disposition par les enseignants sont réservés à l'usage unique des élèves de l'établissement, ils restent la propriété de l'enseignant qui les a rédigés et ne peuvent en aucun cas être diffusés, partagés, reproduits... sans l'autorisation explicite de celui-ci.
4. Les mails à caractère personnel sont interdits. Aucune information personnelle ne doit être stockée sur le compte. Ne pas publier ou diffuser des informations personnelles (nom de famille, téléphone, données concernant la santé, la sphère intime, etc.) sur soi-même, ses camarades ou toute autre personne.
5. Les utilisateurs sont responsables de ce qu'ils téléchargent, sauvegardent... Respecter la loi sur la propriété des œuvres : tous les documents créés, copiés, insérés... doivent respecter les droits d'auteur et être en lien en lien avec le travail scolaire de l'établissement.